



## Procédure de partage des évaluations,

A des fins d'amélioration continue, il existe 2 protocoles de partage des évaluations avec les parties prenantes, différents en fonction de la nature du résultat : Satisfait ou insatisfaisant.

### En cas de résultats d'évaluation satisfaisante :

- STAGIAIRES : Les évaluations sont tenues à leur disposition contractuellement ou sur demande
- PRESCRIPTEUR : Les évaluations sont tenues à leur disposition contractuellement ou sur demande
- FINANCEURS : Les évaluations sont tenues à leur disposition contractuellement ou sur demande

### En cas de résultats d'évaluation insatisfaisantes :

Un plan d'action spécifique est dressé afin de prendre en compte et d'évaluer la situation problématique. Les résultats de la mise en place et de la mise en œuvre du plan d'action nécessaires sont communiqués aux parties prenantes selon les modalités suivantes :

- STAGIAIRES : Un retour est fait par écrit systématiquement afin que le stagiaire se sente respecté et pris en compte
- FINANCEURS : Les évaluations sont tenues à leur disposition contractuellement ou sur demande
- PRESCRIPTEUR : Les évaluations sont tenues à leur disposition contractuellement ou sur demande

